



Grand Paris

N° CA-43/2025

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
SÉANCE DU 09 DÉCEMBRE 2025**

Le 09 décembre 2025 à 16h30,

Les membres du Conseil d'Administration de l'Office Public de l'Habitat "VALLÉE SUD HABITAT", dûment convoqués le 28 novembre 2025, se sont réunis en salle du 9^{ème} étage au siège du Territoire Vallée Sud – Grand Paris, 28 rue de la Redoute à Fontenay-aux-Roses, sous la Présidence de Monsieur Yves COSCAS, Président de l'Office.

Étaient présents avec voix délibérative : Yves COSCAS, Christine QUILLERY, Lounes ADJROUD, Patrick WIDLOECHER, Sandrine DANDRE, Martine BAGDASSARIAN, Michel VENEAU, Jean-Robert DELLOYE, Anthony REYNAUD, Christophe RENDU, Rahma GHIAOU, Jean-François COUET, Daniel PIEDDELOUP, Mauricette MERIGOT-DURBAN, Marcelle ABDELNOUR, El Miloud ZERIOUH, Sabine DIDELOT.

Étaient absents excusés ayant donné pouvoir : Nadège AZZAZ à Lounes ADJROUD, Jean-Didier BERGER à Yves COSCAS, Patrice RONCARI à Christine QUILLERY, Véronique DE LA TOUANNE à Sandrine DANDRE, Vincent GAUDIN à Anthony REYNAUD.

Étaient absents excusés : Zaneta WOZNIAK, Malika BELARBI.

Était présent avec voix consultative : Antoine PELLETIER, DRIHL 92.

Assistaient également : Véronique ALBERT, Directrice Générale ; Lionel PIERE, Directeur des Finances ; Giuseppe ROMÉO, Directeur de la Maîtrise d'Ouvrage et du Patrimoine ; Audrey ADHOUEH JAMGOTCHIAN, Assistante de la Direction Générale.

Objet : Budget primitif - « VALLEE SUD HABITAT » - exercice 2026.

VALLEE SUD HABITAT
CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 09 DECEMBRE 2025
DELIBERATION

Objet : Budget primitif - « VALLEE SUD HABITAT » - exercice 2026.

Le Conseil d'Administration,

Vu le Code de la Construction et de l'Habitation,

Vu l'avis du conseil d'administration relatif aux orientations budgétaires en date du 10 octobre 2025,

Entendu l'exposé de Monsieur le Président,

Après en avoir délibéré à l'unanimité à l'unanimité des membres présents et représentés,
dont une abstention (Mauricette MERIGOT-DURBAN), adopte :

Article 1 : Le budget primitif « Vallée Sud Habitat » exercice 2026, est adopté chapitre par chapitre, conformément aux tableaux annexés à la présente délibération.

En section de fonctionnement ou compte de résultat, les « Produits » sont estimés à 54 772 396 € et les « Charges » estimées à 54 710 090 € laissant apparaître un compte de résultat prévisionnel excédentaire de 62 306 €.

En section d'investissement ou tableau de financement, les « Ressources » sont estimées à 57 706 786 € et les « Emplois » estimés à 37 937 053 € laissant apparaître un apport au fonds de roulement de 19 769 733 €.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil d'Administration de l'Office Public de l'Habitat « VALLEE SUD HABITAT ».

Le Président,
Maire de Clamart,
Vice-Président du Territoire
Vallée Sud - Grand Paris,


Yves COSCAS

Vu pour être certifiée conforme à l'original
Publiée ou notifiée le 12 décembre 2025
Reçue en Préfecture le 11 décembre 2025
Certifiée exécutoire le 12 décembre 2025
Par application de la loi du 22 juillet 1982

Véronique ALBERT
Directrice Générale